



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 29 janvier 2025

**Objet : Question parlementaire n° 1787 du 16 janvier 2025 de Monsieur le Député Franz Fayot et de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant « Procédure de dissolution administrative sans liquidation ».**

Madame la Ministre,

En date du 16 janvier 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Franz Fayot et Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Économie, des PME, de  
l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles